

le castelfondais

JUIN 2021

JOURNAL DE LA VILLE DE CASTELCULIER



VILLE DE
CASTELCULIER

alsh

De la couleur plein les yeux!

Zoom sur

le budget

mairie p.6-7

initiatives

Rucher pédagogique

mairie p.11

MAIS AUSSI

l'actualité de la mairie

les échos du Conseil Municipal

l'actualité des associations

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

15 SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

LES NUMÉROS @ & INFOS DE LA COMMUNE

MAIRIE
05 53 68 56 00

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h
Samedi matin 9h-12h

www.ville-de-castelculier.fr

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS SUR RENDEZ-VOUS LE SAMEDI MATIN ENTRE 9H ET 12H

ÉCOLES
MATERNELLE ET SON PÉRISCOLAIRE
05 53 68 51 04
PRIMAIRE ET SON PÉRISCOLAIRE
09 67 70 59 54

ALSH
PITCHOU'NETS
05 53 48 30 57
ST.-FÉRÉOL
05 53 96 43 39

BIBLIOTHÈQUE
05 53 87 48 16

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi: 9h00-12h00 • 15h00-16h15 • 17h30-18h30

Mardi: 9h00-12h00 • 15h15-16h15 • 16h30-18h00

Mercredi: 15h00-17h00

Jeudi: 9h00-12h00 • 15h00-18h00

Vendredi: 9h00-12h00 • 15h15-16h15

Samedi: 10h00-12h00

Pendant les vacances scolaires, les horaires sont susceptibles de changer. La cotisation annuelle est de 10€ / famille. Chaque lecteur peut emprunter 4 ouvrages pour une durée d'un mois.

DÉCHETTERIE
ZA DE CASTELCULIER
05 53 68 23 56

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

D'avril à octobre, du lundi au vendredi 14h30-18h30,

le samedi 9h-12h et 14h30-18h30

De novembre à mars, du lundi au vendredi 13h30-17h30,

le samedi 9h-12h et 13h30-17h30

Une benne est à disposition des Castelcoulais moyennant

la somme de 15€ à régler lors de la réservation. Celle-ci

peut être utilisée pour les déchets verts et pour les

encombrants (hors gravats). **Réservation auprès du**

secrétariat de la Mairie à minima une semaine

avant la date de dépôt souhaitée.



Scannez et découvrez



Retrouvez toutes les informations en ligne sur notre site internet.

TRANSPORT À LA DEMANDE

APRÈS INSCRIPTION AUPRÈS DE LA MAIRIE
RÉSERVATION AU :

06 80 84 28 63

POLICE MUNICIPALE

05 53 95 96 29

06 80 84 28 63

LES AUTRES SERVICES

► Garderie municipale 05 53 68 75 06
► Crèche 05 53 68 54 95
► Cantine 05 53 68 75 06



“ envisager
*un été festif
et convivial..* ”

EDITO **Olivier Grima**, Maire de Castelculier

Le Castelfondais

*Journal communal
de la Mairie de
Castelculier
Juin 2021*

**Directeur de la
publication**

Olivier Grima

Comité de rédaction

Corinne Barthe
Patrick Leclercq
Stéphanie Caval
Régine Bedin
Sébastien Monset
Jérôme Sabatino
Philippe Cazé
Stéphanie Pradal
Gaëlle Bertrand
Marie-Rose Danh Pha.

**Maquette et
impression**

AtelierNero®
Graphiste :
Nicolas Georges
Imprimé sur papier
recyclé classé PEFC.

Chères Castelfondaises,
Chers Castelfondais,

Le 6 avril dernier nous avons voté à l'unanimité le budget communal et le maintien des taux communaux malgré la baisse de la DGF. Il traduit la volonté de la municipalité de maintenir des services publics de qualité et d'entretenir régulièrement nos bâtiments et infrastructures.

Dès la fin de l'année scolaire, les travaux de l'avenue du Général de Gaulle vont débiter sur cet axe stratégique qui dessert l'EHPAD "Les Chênes verts" et son pôle médical, le centre de loisirs, les écoles, la salle des fêtes, ainsi que de nombreux riverains. Après la phase de présentation et de

concertation du projet, nous allons débiter les travaux durant tout le second semestre. Je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre vigilance durant ces travaux, qui occasionneront quelques contraintes dans vos déplacements.

La saison estivale approchant et la situation sanitaire s'améliorant, nous permettent d'envisager un été plus festif et convivial. Je vous donne rendez-vous pour les marchés gourmands qui se déplacent au complexe sportif, ainsi que pour les événements programmés sur le site de La Villa afin de partager ensemble des moments de convivialité.

Au plaisir de vous y retrouver !

Les échos DU CONSEIL Municipal

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE COMPOSTEURS AU SEIN DES ÉCOLES AVEC LA CANTINE SCOLAIRE

Suite à une campagne de pesées des déchets cantine menée du 1^{er} au 12 mars 2021, 6 composteurs ont été installés devant la cantine par M^{mes} Vidal et Djebara des services de l'Agglomération d'Agen. Une convention avec l'Agglomération a été signée pour une mise à disposition gratuite et l'installation des bacs, la signalétique, un accompagnement et la formation de 2 référents de site. Dans le cadre du Projet Educatif Territorial, une collaboration entre l'école et le périscolaire va permettre de mener des actions de sensibilisation au projet de compostage. L'utilisation des composteurs sera effective à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Pour ceux qui ont envie de composter à la maison leurs déchets de cuisine et leurs déchets de jardin, l'Agglomération d'Agen finance à 100% l'acquisition de votre composteur en bois d'une capacité de 400 litres, offre limitée à 1 composteur/foyer.



COMPOSTER PERMET DE :

- VALORISER LES BIO DECHETS EN LOCAL
- DIMINUER LE COÛT DE GESTION DES ORDURES MENAGERES
- INSCRIRE LES ÉCOLES ET LA COMMUNE DANS UNE DÉMARCHÉ ECOCITOYENNE
- UTILISER LE COMPOST POUR LES PLANTATIONS COMMUNALES ET LE PROJET "JARDINS PARTAGÉS"

DONNÉES CANTINE SCOLAIRE DE CASTELCULIER

- LES DÉCHETS DE PRÉPARATION ET D'ASSIETTE RELEVÉS DU 1^{ER} AU 12 MARS 2021 : MOYENNE 107,5 G PAR REPAS CONTRE 134 G AU NIVEAU NATIONAL SOIT ENVIRON 4 TONNES/AN

INFORMATION

- ▶ WWW.AGGLO-AGEN.NET
- ▶ TÉLÉPHONE AU 0800 77 00 47

COMMISSION ANIMATIONS MARCHÉS GOURMANDS

Rendez-vous incontournables de la saison estivale attendus par de nombreux Castelfondais, la commune de CASTELCULIER organisera en 2021, 5 marchés gourmands :

- JEUDI 24 JUIN • SAMEDI 10 JUILLET
- JEUDI 28 JUILLET • JEUDI 12 AOÛT
- JEUDI 26 AOÛT

A noter que ces manifestations auront lieu à partir de 18h30 non pas Place de la Mairie, mais aux abords du complexe sportif, site plus ombragé et surtout étendu ce qui favorisera la distanciation sociale.

Le marché du samedi 10 juillet sera associé à la manifestation organisée chaque année par le Comité des Fêtes à l'occasion de la fête nationale. Cette soirée sera clôturée par un feu d'artifice.

Rendez-vous donc, dès le jeudi 24/06 à partir de 18h30 pour partager ce moment de convivialité dans le respect des gestes barrières.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

JARDINS PARTAGÉS : CULTIVONS-NOUS !

Pour le printemps 2022, la commune de Castelculier souhaite mettre à disposition des carrés potagers près des écoles, afin de créer du lien social. Ces parcelles seront équipées d'un point d'eau, d'un abri de jardin et seront attribuées en priorité à ceux qui n'ont pas ou peu de jardin. Une adhésion annuelle sera demandée. Si cela vous intéresse, merci de communiquer vos coordonnées auprès des services de la mairie.



EN PRATIQUE

- CONTACT : MAIRIE
- ▶ MAIRIE.CASTELCULIER@CASTELCULIER.FR
- ▶ 05 53 68 56 00

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR

www.ville-de-castelculier.fr

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FÉVRIER 2021

OBJET Examen et vote du compte de gestion 2020 du budget principal dressé par M. Michel GRANSART, Trésorier
RÉSUMÉ Examen et vote du compte de gestion 2020 du budget principal dressé par M. Michel GRANSART, Trésorier

OBJET Vote du compte administratif 2020 du budget principal
RÉSUMÉ Vote du compte administratif 2020 du budget principal

OBJET Examen et vote du compte de gestion 2020 du budget scénovision dressé par M. Michel GRANSART, Trésorier
RÉSUMÉ Examen et vote du compte de gestion 2020 du budget scénovision dressé par M. Michel GRANSART, Trésorier

OBJET Vote du compte administratif 2020 du budget scénovision
RÉSUMÉ Vote du compte administratif 2019 du budget scénovision

OBJET Affectation des résultats 2020 du budget principal et du budget annexe scénovision de la commune de CASTELCULIER
RÉSUMÉ Affectation des résultats 2020 du budget principal et du budget annexe scénovision de la commune de CASTELCULIER

OBJET Examen et vote du compte de gestion 2019 du budget atelier relais dressé par M. Michel GRANSART, Trésorier
RÉSUMÉ Examen et vote du compte de gestion 2020 du budget atelier relais dressé par M. Michel GRANSART, Trésorier

OBJET Vote du compte administratif 2020 du budget atelier relais
RÉSUMÉ Vote du compte administratif 2020 du budget atelier relais

OBJET Affectation des résultats 2020 du budget atelier relais
RÉSUMÉ Affectation des résultats 2020 du budget atelier relais

OBJET Convention de mandat entre le Syndicat Intercommunal de voiries AGEN CENTRE et la commune de CASTELCULIER pour la réhabilitation de l'avenue du Général de Gaulle
RÉSUMÉ Désigne le SIVAC comme maître d'ouvrage unique pour les travaux de réhabilitation de l'avenue du Général de Gaulle et autorise le Maire à signer la convention de mandat

OBJET Demande de subvention pour la réhabilitation de l'avenue du Général de Gaulle auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne pour l'année 2021 – Amendes de police
RÉSUMÉ Sollicite la répartition du produit des amendes de police auprès du Conseil Départemental 47, autorise le Maire à déposer une demande de répartition du produit des amendes de police et approuve le plan de financement prévisionnel

OBJET Plan de relance – Demande de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux – DSIL 2021
RÉSUMÉ Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), autorise le Maire à déposer la demande de subvention auprès de la Préfecture 47 et approuve le plan de financement prévisionnel

OBJET Cession amiable d'un terrain de complément à Monsieur VINCENT Gérard
RÉSUMÉ Décide la cession de la parcelle située avenue de l'Occitanie à Monsieur Gérard VINCENT

OBJET Approbation des nouveaux statuts du SIVU Chenil fourrière Lot-et-Garonne
RÉSUMÉ Se prononce favorablement à l'adhésion des communes de PUYSSERAMPION et SAINT FRONT SUR LEMANCE

OBJET Désignation correspondants de crise TE47 - ENEDIS
RÉSUMÉ Désignation de 2 membres en tant que correspondant de crise auprès de Territoire d'Énergie 47 et ENEDIS

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

OBJET Réfection de l'avenue du Général de Gaulle – Validation du projet
RÉSUMÉ Validation du projet de réfection de l'avenue du Général de Gaulle et acter le principe de l'acquisition à l'amiable des parcelles appartenant à la SCI HULOTTE, Jacques MARCOT et l'indivision MARCOT

OBJET Appel à projets – Jardins partagés
RÉSUMÉ Sollicite l'aide de l'Etat, autorise le Maire à déposer le dossier de candidature auprès de la Préfecture 47 et approuve le plan de financement prévisionnel dans le cadre du plan de relance en faveur du développement des jardins partagés

OBJET Marchés gourmands
RÉSUMÉ Autorise le déroulement des cinq marchés gourmands au complexe sportif, la consultation de l'ensemble des organismes concernés et à prendre l'arrêté municipal correspondant aux marchés gourmands

OBJET Installation et suivi d'un rucher pédagogique – Convention avec Monsieur Bernard CONSTANS
RÉSUMÉ Accepte les termes de la convention d'installation et de suivi du rucher et autorise le Maire à signer la dite convention avec M. Bernard CONSTANS pour les années 2021 et 2022

OBJET Détermination des ratios « promu-promouvables » pour les avancements de grade
RÉSUMÉ Fixer les ratios d'avancement de grade

OBJET Suppression d'emploi
RÉSUMÉ Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet (35 h)

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2021

OBJET Examen et vote du
OBJET Rythme scolaire – Maintien de la semaine à 4 jours
RÉSUMÉ Décide de maintenir la semaine à 4 jours pour les écoles maternelle et élémentaire dès la rentrée de septembre 2021

OBJET Reprise des concessions funéraires en état d'abandon cimetières de Saint-Amans et de Cabalsaut
RÉSUMÉ Adopte le principe de la reprise puis de la réattribution des concessions abandonnées

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021

OBJET Mise en place d'astreintes d'exploitation
RÉSUMÉ Institution d'un régime d'astreintes dans la collectivité

OBJET Mise à disposition de personnel à l'Association Laique Intercommunale de Jeux et Plein Air (ALUJPA) pour l'année 2021
RÉSUMÉ Adopte et autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel avec l'ALUJPA

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

OBJET Motion pour le maintien de la 4^{ème} classe à l'école maternelle de CASTELCULIER

RÉSUMÉ Motion pour le maintien de la 4^{ème} classe à l'école maternelle de CASTELCULIER et demande à l'inspection académique de revenir sur sa décision

OBJET Fixation des taux communaux des taxes foncières pour l'année 2021 suite à la suppression de la taxe d'habitation
RÉSUMÉ Application pour l'année 2021 les taux pour les impôts directs locaux

OBJET Subventions 2021 votées au budget primitif 2021
RÉSUMÉ Attribution des subventions aux diverses associations

OBJET Vote du budget primitif 2021
RÉSUMÉ Vote à l'unanimité du budget primitif 2021 – Commune de CASTELCULIER

OBJET Vote du budget primitif 2021 – Atelier relais
RÉSUMÉ Vote à l'unanimité du budget primitif 2021 – Atelier relais de CASTELCULIER

OBJET Convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € à l'Association « SUCRE D'ORGE » Année 2021
RÉSUMÉ Approbation des termes de la convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € et autorisation au Maire à signer la dite convention avec l'Association « Sucre d'Orge »

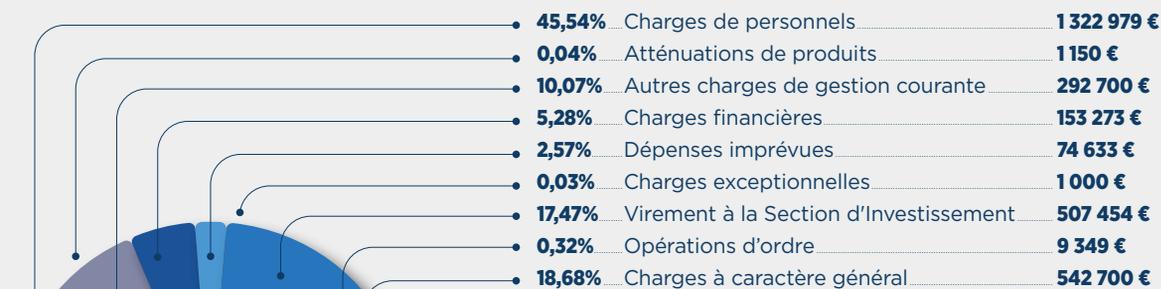
OBJET Syndicat Intercommunal de Voiries Agen Centre : fiscalisation de la contribution 2021
RÉSUMÉ Autorisation de prélever le montant de 235 000 € sous forme de contribution directe au profit du SIVAC

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE DE LA VILLE :

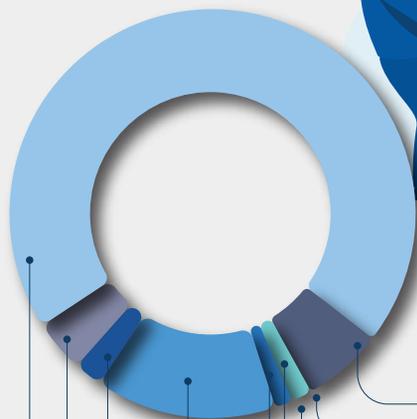
www.ville-de-castelculier.fr

LA COMMISSION FINANCES EN CHIFFRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT BP 2021



Dépenses de fonctionnement
2 905 238€



Recettes de fonctionnement
2 905 238€

• 6,46%	Dotations, subventions et participations	187 634 €
• 0,0004%	Produits financiers	10 €
• 0,09%	Produits exceptionnels	2 510 €
• 1,59%	Autres produits de gestion courante	46 100 €
• 1,38%	Atténuations de charges	40 000 €
• 14,40%	Excédent de fonctionnement reporté	418 224 €
• 2,07%	Opérations d'ordre	60 000 €
• 4,26%	Produits des services, domaine et vente	123 765 €
• 69,77%	Impôts et taxes	2 026 995 €

COMMISSION FINANCES

Maîtrise du budget

Dans cette période de pandémie, le conseil municipal a souhaité poursuivre ses efforts afin de venir en aide aux commerçants locataires de la commune, lourdement impactés par les décisions de fermeture prises par le gouvernement pour enrayer la pandémie.

Certains commerçants ont pu ainsi bénéficier d'une remise partielle ou totale de leur loyer sur la période du 3^{ème} confinement en fonction de leurs autorisations d'ouvertures.

Après plusieurs réunions de travail et divers arbitrages, la Commission Finances a proposé au conseil municipal le vote d'un budget très orienté sur des investissements importants. Non seulement de nombreux travaux d'entretien sur les bâtiments communaux seront réalisés afin d'entretenir notre patrimoine, mais aussi les travaux de réfection de l'avenue du Général de Gaulle qui commenceront début juillet. Il a été aussi prévue une enveloppe budgétaire afin de faire des travaux d'économie d'énergie sur nos bâtiments en lien avec le plan de relance lancé par l'Etat et par l'Agglomération d'Agen.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 6 avril dernier, le budget proposé pour l'année 2021 qui s'élève en fonctionnement à 2 905 238 €.

Lors de ce conseil, il a été aussi voté de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux malgré une nouvelle baisse de la DGF de 7 354 €.

LA STABILITÉ DES TAUX COMMUNAUX POUR LA 7^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE MAIS DES CHANGEMENTS SUR L'AVIS DE TAXE FONCIÈRE DE CHAQUE CASTELFONDAIS EN 2021 :

Explications de la réforme de la fiscalité locale mise en œuvre par le gouvernement.

Annoncée dès 2017 par Emmanuel Macron dans son programme présidentiel, la suppression définitive de la taxe

d'habitation sur les résidences principales sera effective pour l'ensemble des ménages en 2023. Cette suppression s'accompagne d'une réforme de la fiscalité locale dans son ensemble.

Pour rappel, la taxe d'habitation est due par les occupants d'un logement qu'ils soient locataires, propriétaires ou occupants à titre gratuit. Elle représentait en moyenne 36% des ressources des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en 2017.

La taxe d'habitation a été modifiée par la loi de finances pour 2018. Depuis 2018, elle est progressivement supprimée, et c'est aujourd'hui 80% des ménages qui ne la paient plus depuis 2020. Pour les 20% de foyers restants, l'exonération de la taxe d'habitation se fera en totalité en 2023 (30% sera dégrèvée en 2021, de 65% en 2022 et de 100% en 2023).

Pour compenser la perte de ressources induite par la suppression de la taxe d'habitation pour les collectivités territoriales, la loi de finances pour 2020 prévoit, notamment, le transfert aux communes, dès 2021, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur leur territoire.

Concrètement, le taux communal de 2020 qui était de 21,34% va s'ajouter à celui du département en 2020 qui était de 27,33%. Le nouveau taux induit par cette réforme sera indiqué dans la colonne commune avec un taux de 48,67%. La colonne départementale quant à elle fera apparaître 0%. Cette augmentation de taux sera donc neutre pour le contribuable.

MAIRIE

ETAT CIVIL

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- **Louis, Antoine ASTÉ**, décédé le 15 novembre 2020 à Bon-Encontre
- **Jeanne, Aimée DAMOUS veuve RAYNAUD**, décédée le 18 novembre 2020 à Castelculier
- **Maria CAGNIN veuve ZANINI**, décédée le 22 novembre 2020 à Castelculier
- **Jean-Claude DURET**, décédé le 22 novembre 2020 à Castelculier
- **Jean, Louis, Eloi SOL**, décédé le 24 novembre 2020 à Agen
- **Marceline, Jeanne, Mauricette RIGAL veuve GILIS**, décédée le 09 décembre 2020 à Agen
- **Thérèse, Marguerite JOYAUX veuve BANTEGNE**, décédée le 02 janvier 2021 à Castelculier
- **André BONNEL**, décédé le 06 janvier 2021 à Layrac
- **Ada ZANEL veuve MARCOT**, décédée le 08 janvier 2021 à Castelculier
- **Paul, René VIGUIÉ**, décédé le 17 janvier 2021 à Agen
- **Genoveva FERNANDEZ-VAQUERO veuve COCHIS**, décédée le 30 janvier 2021 à Castelculier
- **André, Louis LAUCHÈRE**, décédé le 30 janvier 2021 à Castelculier
- **Gilbert, Alain DEVIOT**, décédé le 29 janvier 2021 à Agen
- **Gabrielle, Francine GANNAT veuve LAFFARGUE**, décédée le 07 février 2021 à Castelculier
- **Luisa, Maria ZUTTONI veuve BERTOLINI**, décédée le 10 février 2021 à Castelculier
- **Jean, Richard, Mac, Gregor BROMHEAD**, décédé le 09 février 2021 à Agen
- **Jack, Louis, Gabriel FERAGUS**, décédé le 23 février 2021 à Agen
- **Jeanne LAVIELLE**, décédée le 1^{er} mars 2021 à Castelculier
- **Jean, Louis, Joseph LOUART**, décédé le 22 mars 2021 à Castelculier
- **Claude, Jean, André PARAVIS**, décédé le 24 mars 2021 à Agen
- **Jeanne, Ginette VIDAL veuve CASTAGNÉ**, décédée le 28 mars 2021 à Agen
- **Gérard, Damiens ALDIGÉ**, décédé le 04 avril 2021 à Castelculier
- **Paule, Emilienne, Armande BARDU veuve LE MERCIER**, décédée le 08 avril 2021 à Castelculier
- **Josette, Geneviève, Françoise MARTY**, décédée le 15 avril 2021 à Castelculier
- **Georges, Jean LENORZER**, décédé le 15 avril 2021 à Agen
- **Paulette, Irma, Laure LESIEUX veuve CAYET**, décédée le 18 avril 2021 à Castelculier
- **Georgette, Lucienne LAFFONT veuve CUCCHI**, décédée le 19 avril 2021 à Castelculier
- **Elie LODETTI**, décédé le 03 mai 2021 à Castelculier
- **Simone, Albertine BOUSQUET épouse ALCOUFFE**, décédée le 06 mai 2021 à Castelculier
- **Louise BONFANTI veuve SAZY**, décédée le 09 mai 2021 à Agen
- **André REY**, décédé le 10 mai 2021 à Castelculier
- **Christian, André DALARD**, décédé le 15 mai 2021 à Castelculier
- **Josette, Victorine, Jeanne PRIEUR veuve MARTIN**, décédée le 18 mai 2021 à Castelculier
- **Marie-Rose POLONI épouse PILLET**, décédée le 16 mai 2021 à Agen
- **Georges, Louis FILLASTRE**, décédé le 18 mai 2021 à Castelculier
- **Robert, Marcel, Henri ALCOUFFE**, décédé le 20 mai 2021 à Agen



ALSH

De la couleur plein les yeux !

Il ne fait nul doute que vous aurez remarqué les différentes réalisations des enfants installées aux alentours du groupe scolaire qui s'est paré de mille couleurs au printemps.

La commune participe cette année au concours régional des villages fleuris, l'ALSH et les accueils périscolaires ont apporté leur contribution et ainsi différents projets ont vu le jour !

Des crayons de couleur XXL et un mât directionnel avec des destinations du monde ont été réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs « les pitchoun'nets » avec l'aide précieuse du service technique. Puis, juste avant le confinement, un échange intergénérationnel avec les résidents de l'EHPAD « Les Chênes Verts » à l'accueil de loisirs a permis de fabriquer les 2 enfants pots de fleurs. A l'accueil périscolaire élémentaire,

...de belles valeurs véhiculées lors de ce projet

un joli message « j'aime l'école » a été fixé sur le grillage, des fleurs pixels en bouchons ont été confectionnées par les enfants et ils ont créé également un joli épouvantail ! Enfin à l'accueil périscolaire, c'est un projet « Tricot urbain intergénérationnel » qui a bien occupé les enfants pendant l'année scolaire mais aussi les résidents de l'EHPAD « Les Chênes Verts » et quelques mamans très investies ! C'est avec l'aide de métiers à tisser, d'appren-



tissage de quelques points de couture et de crochet mais aussi de la patience et de la persévérance, que de jolis tricots ont été confectionnés et placés autour de quelques arbres et mobiliers urbains. Ce sont de belles valeurs qui ont été véhiculées lors de ce projet, de partage, de transmission de savoir-faire pour la réalisation d'une œuvre commune. Une jolie image de « tissage » entre générations, et une pointe de couleur en ces moments un peu moroses !

EN PRATIQUE
ALSH « LES PITCHOUN'NETS »
▶ CHRISTINE MAZOYER
▶ 05 53 68 56 87



MAIRIE

ÉTAT CIVIL (SUITE)

NAISSANCES

- Candice, Stéphanie, Aurore CALBET, née le 02 décembre 2020 à AGEN
- Camille, Michaëlla, Marie DEVIGNON, née le 19 décembre 2020 à AGEN
- Kheiron, Kaïs BETHON BELGACEM, né le 27 décembre 2020 à AGEN
- Hayden, Aaron, Paul, Jacky LAURENS SWINIARSKI, né le 28 décembre 2020 à AGEN
- Léonie, Mylène, Jeanine DELBREL, née le 25 janvier 2021 à AGEN
- Naré GRIGORYAN, né le 06 avril 2021 à AGEN
- Carla, Margot VALLA, née le 20 avril 2021 à AGEN

MARIAGE

- Didier SOURBÈS et Carine, Montserrat MONTAGNE, mariés le 12 mars 2021 à CASTELCULIER

MAIRIE

INSCRIPTION AU SERVICE DE TELEALERTE

Dans le cadre de la prévention des risques, et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Castelculier s'est dotée d'un système d'alerte à la population automatisé.

Ce dispositif permet d'alerter rapidement la population en cas d'événements majeurs nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse de risques naturels, technologiques ...

Si vous êtes d'accord pour être contacté, vous serez avisé sur votre téléphone portable des risques se produisant sur la commune et des dispositions prises ou des consignes à suivre.

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels de la commune de Castelculier.

Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par des risques du plan communal de sauvegarde (inondations, phénomènes climatiques, incendie, coulées de boue, éboulements, nucléaire, transport de matières dangereuses).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous trouverez la fiche d'inscription à télécharger sur www.ville-de-castelculier.fr et à retourner en mairie.

CONTACTS & COORDONNÉES

SECRETARIAT MAIRIE
TÉL : 05 53 68 56 00

ASSOCIATIONS

L'ATOUT CASTELFONDAIS

Une saison qui se termine sans avoir vraiment commencée !

Avec beaucoup d'optimisme et le plaisir de se retrouver autour des tables de Tarot, l'Atout Castelfondais avait réouvert ses portes le 10 septembre 2020. Ce fut presque « Trois petits tours et puis s'en vont » !

Nous avons organisé seulement 7 concours (au lieu d'une trentaine), le Tournoi Jean-Claude Eito et L'Assemblée Générale de la saison 2019/2020.

Pour terminer la saison 2020/2021, nous programmerons l'Assemblée Générale en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et en respectant les règles fixées par les autorités communales et préfectorales.

Prenez soin de vous... et des autres : en respectant les gestes barrières et en vous faisant vacciner pour éradiquer le virus. Nous vous disons à bientôt, en espérant des jours meilleurs pour la saison 2021/2022.

CONTACTS & COORDONNÉES

PRÉSIDENT :
MONSIEUR ROBERT BREMOND
TÉL : 06 72 43 51 31
SECRÉTAIRE :
MADAME MONIQUE GHILARDI
TÉL : 06 48 30 71 80

COMITÉ DES FÊTES

Dans le contexte sanitaire actuel, le Comité des Fêtes a dû encore annulé les manifestations prévues au début de l'année. Vous avez constaté que la fête du village n'a pas eu lieu: tous nos regrets!

Malgré le confinement à ce jour, nous préparons le feu d'artifice qui se déroulera le 10 Juillet avec un point d'interrogation: à suivre les événements restrictifs ou pas. En tout cas, le Comité est là en espérant pouvoir vous divertir: on en a tous grand besoin. Cette année sera particulière car des changements sont à prévoir. La Mairie nous a proposé d'organiser un marché gourmand en même temps que le feu d'artifice. Nous avons accepté avec grand plaisir afin de passer une agréable soirée avec vous tous. Vu les travaux avenue du Général de Gaulle, la manifestation est prévue au complexe sportif: nous vous informerons en temps voulu. Nous serons très heureux de vous retrouver et passer un bon moment.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe qui se fera une joie de vous accueillir. En espérant revoir tous nos concitoyens à cette manifestation qui donnera un peu de soleil à nos cœurs.

CONTACTS & COORDONNÉES

COMITECASTELCULIER@GMAIL.COM
RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK SUR LA PAGE :
CASTELCULIER COMITÉ.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

un service unique, des livres à volonté



Après son réaménagement et la mise en valeur de son jardin il y a 3 ans lors des chantiers citoyens, puis l'adhésion aux ressources numériques de la médiathèque départementale l'année dernière, la bibliothèque de Castelculier continue sa mue et modernisation notamment numérique.

Dorénavant, les adhérents peuvent bénéficier d'un service unique en Lot-et-Garonne à savoir la réservation d'ouvrages via le site internet dédié à la bibliothèque et le retrait de ceux-ci en dehors des heures d'ouvertures habituelles par le biais d'un système de casiers à codes.

Ainsi, en se connectant au portail de la bibliothèque (www.bibliotheque-castelculier.fr), et après avoir créé leur compte individuel, les lecteurs adhérents peuvent effectuer des recherches sur la totalité des références à disposition en bibliothèque, visualiser les nouveautés et nouvelles acquisitions, et réserver des ouvrages. Un outil prépondérant en ces temps de confinement, de couvre-feu d'autant plus valo-

risé que les lecteurs pourront retirer les ouvrages même lorsque la bibliothèque sera fermée.

En effet, bien qu'offrant, en temps normal, des plages horaires conséquentes et étant ouverte 6 jours sur 7 en dehors des vacances scolaires, les adhérents pourront, lors des périodes durant lesquelles la bibliothèque est un peu moins accessible (vacances scolaires, période estivale, contexte sanitaire particulier), venir retirer les ouvrages qui seront déposés dans des casiers dont les codes seront communiqués aux lecteurs par e-mail.

Des outils innovants, efficaces, au service des usagers, et qui répondront à n'en pas douter, aux désirs d'évasion, de culture et d'émerveillement des lecteurs, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

CONTACTS & COORDONNÉES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE
CASTELCULIER
6 PLACE DE LA MAIRIE
47240 CASTELCULIER
TÉL. 05 53 87 48 16
BIBLIOTHEQUE.CASTELCULIER@
ORANGE.FR



MAIRIE

Rucher pédagogique

Au printemps dernier, la commune a fait installer par un apiculteur, un rucher pédagogique composé de 4 ruches, sur un terrain communal à proximité du site archéologique. L'objectif est d'améliorer la pollinisation des espèces à fleurs par le travail des abeilles mais aussi de sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité et d'un environnement sain.

Pour nourrir les abeilles, des plantes et haies mellifères seront installées : des lavandes, du romarin, topinambours, moutarde, phacélie,... En hiver 2021/2022 une haie arbustive mellifère (environ 150 m) sera également plantée tout autour de la parcelle grillagée.

Afin de participer à la lutte contre le premier prédateur des abeilles, des pièges à frelons asiatiques ont été confectionnés par la municipalité et installés en mars sur la parcelle concernée. Une communi-

cation sera d'ailleurs faite à ce sujet pour sensibiliser un maximum de Castelfondais afin qu'ils participent à cette lutte.

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, la collectivité a pour projet d'organiser une "Fête du Miel". Lors de l'extraction du miel, différentes animations seront proposées aux enfants des écoles de Castelculier. Des ateliers seront mis en place pour permettre de comprendre le rôle et l'importance des abeilles dans la nature, les différentes fonctions dans une colonie (reine, ouvrières, bourdons, bâtisseuses...), l'incroyable langage des abeilles butineuses pour communiquer entre elles (danse)...mais aussi le matériel de l'apiculteur (vareuse, enfumoir, cadre, hausse...). Au terme des ateliers, un pot de miel sera offert à chaque écolier.

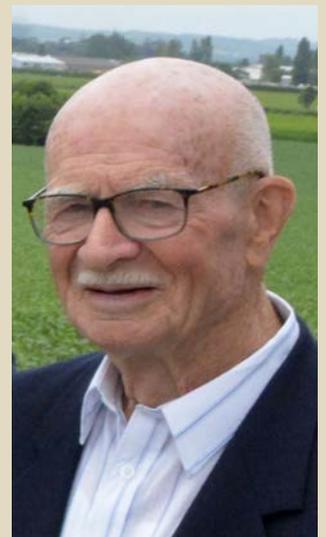
CONTACTS & COORDONNÉES

► MAIRIE.CASTELCULIER@CASTELCULIER.FR
 ► 05 53 68 56 00

DISPARITION

HOMMAGE À LOUIS ASTÉ

Louis Asté, ancien Maire de Castelculier de 1965 à 1983, nous a quitté le 15 novembre dernier à l'âge de 91 ans, laissant son épouse, ses enfants et petits-enfants dans une immense peine. En septembre 1977, il fonda le jumelage entre les communes de Castelculier et de Médéa (Italie), aux côtés d'Angelo Micheli et de Franco Stacul. Ce sont des liens forts qui perdurent entre ces deux communes 44 ans après et c'est avec émotion qu'il assista aux dernières rencontres avec ses amis italiens en 2018 à



Castelculier. Olivier Grima, souligne « *Les qualités humaines de Louis. Engagé pour la laïcité, il laisse le souvenir d'un homme charmant très attaché à sa commune* ».

Pour votre implication au sein de la commune, pour votre humilité, pour votre gentillesse et pour cet héritage inégalable que sont les relations entretenues avec nos amis italiens, nous vous disons « Un Grand Merci Monsieur Asté ».

COMMERCES

AUX SAVEURS DES 4 SAISONS

Votre primeur et épicerie fine à a ouvert ses portes 3 bis rue Garonne, mardi 27 avril. Sébastien Monset a fait le choix des produits locaux: Fruits secs, fruits grillés des vergers d'Escoute, fromages de La Lemance, bières de La Croix blanche, miel de ST Robert et fruits et légumes de notre région.



HORAIRES:

- ▶ Du mardi au samedi 09h-12h30 /15h-19h
- ▶ Dimanche 09h-12h30.

LIER L'UTILE À L'AGREABLE

Paul Meyer, domicilié à Castelculier, fabrique, depuis le début de l'année, un clip antibuée qui s'adapte parfaitement aux masques de protection anticovid. Informaticien et inventif, il réalise cet accessoire avec une imprimante 3D.



Il vend ses clips à l'unité au prix de 1€ qu'il peut envoyer par la Poste (frais de port à la charge du client) ou bien les retirer chez lui. Paul Meyer a donc créé son auto-entreprise: il conçoit et fabrique également des pièces de jeu, des pièces en réparation d'objets du quotidien, des emportées pièces pour la cuisine et il a bien d'autres idées encore à développer. Merci pour son esprit créatif qui lie l'utile à l'agréable et au fonctionnel.

CONTACTS:

Pour passer commande, vous pouvez le joindre par mail à contact@3d-loons.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

INFOS POLICE

LE BRUIT

Arrêté Préfectoral n° 2015-013-0002

ARTICLE 10 : les travaux bruyants à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ne peuvent s'effectuer que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

ARTICLE 11 : les propriétaires d'animaux, doivent prendre les dispositions pour empêcher les bruits et nuisances.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE SES DÉCHETS EST INTERDIT.

Brûler ses déchets ou ses déchets verts, peut non seulement causer des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, mais aussi entraîner la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés.

Le maire est chargé de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs (article L.2212-1 du CGCT). C'est donc votre maire par ses pouvoirs de Police Municipale qui doit faire respecter les

dispositions du Règlement sanitaire départemental (RDS).

Les déchetteries de l'agglomération sont ouvertes pour recueillir vos déchets, verts ou encombrants.

La commune de Castelculier dispose d'un service de location de benne, renseignement à l'accueil de votre mairie 05 53 68 56 00.



ASSOCIATION

AVENIR GRANDFONDS PETANQUE GRANDFONDS PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA PETANQUE

En ce début d'année 2021 le club a été endeuillé par la disparition de Monsieur André Bonnel, ancien Président de la pétanque de Grandfonds. Dirigeant pendant plus de 40 ans, André a œuvré avec brio et investi beaucoup de son temps pour le plus grand plaisir des pétanqueurs. Au revoir Président, au revoir André !



L'Assemblée Générale de l'Avenir Grandfonds Pétanque, et Grandfonds Promotion et Développement de la Pétanque a eu lieu en fin d'année 2020 dans la salle des fêtes suivie d'un repas au restaurant "Le Quinze" à Castelculier dans le respect des règles sanitaires.

NOUVEAU BUREAU 2021

Président : *Anthony Dufaure*,
Vice-Président : *Didier Canin*,
Trésorier : *Bernard Dufaure*,
Secrétaire : *Séverine Medat*,
Secrétaire adjoint : *Michel Vert*,
Membres actifs : *Claude Laurent*,
Michel Dupuis, *Luc Albergucci*, *Laurent Vandenberghe*, *Michel Nougues*, *Xavier Communal*.



Dans ce contexte très particulier qui touche chacun d'entre nous, l'équipe se mobilise au quotidien pour ses licenciés et cartes de membres.

Effectivement avec un règlement emménagé de la Fédération et de l'autorisation et consignes de la Mairie, la pratique de notre sport est possible en suivant le planning, le respect des gestes barrières, la distanciation entre les terrains extérieurs, et le port du masque obligatoire dans le boulodrome.

De ce fait, celui-ci est ouvert en semaine tous les mardis et jeudis après-midi, ainsi que les week-end samedis matins et dimanches après-midis.

CONTACTS & COORDONNÉES

UNE PAGE FACEBOOK « AVENIR GRANDFONDS PÉTANQUE » EST ACCESSIBLE À TOUS POUR SUIVRE LES DIVERSES MANIFESTATIONS DU CLUB.

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE CLUB

• ANTHONY DUFAURE : 06 12 84 51 09
• LE CLUB : 05 53 68 58 29

ASSOCIATION

Les dirigeants de l'AGS Tennis veulent rester confiants !

L'ÉCOLE DE TENNIS

Les jeunes de 5 à 15 ans s'entraînent le mercredi sur le court extérieur n°1 avec leur entraîneur Thierry, le matin de 10h15 à 12h15 et l'après-midi de 13h30 à 17h30 quand la météo le permet, les règles sanitaires en vigueur imposent de ne pas jouer en salle.

RENCONTRE PARENTS / ENFANTS

Le samedi 27 Mars dernier, le Bureau du club a organisé une journée Parents / Enfants. Sur les courts extérieurs et dans une ambiance de folie, les parents et les enfants de l'école de Tennis, se sont défiés et amusés lors de jeux et animations proposés par l'animateur du jour : Olivier Garces le Président.



L'AGS TENNIS INNOVE

- Actualisation et dynamisation de la page Facebook du club. « Grandfonds Tennis – AGS Tennis »
- Un nouveau Logo pour le club
- Boutique de vêtements et accessoires en ligne sur le site « vestiaire officiel » actuellement en cours de création

DES ANIMATIONS POUR LA FIN DE SAISON 2020-2021

- Challenge club depuis mars 2021 : se défier entre adhérents pour un match en simple afin de mieux se connaître sportivement.

• Tournoi du club prévu du 11 au 27 juin 2021 et Anniversaire du club « 50 ans de l'AGS Tennis » en juin :

Evènements très importants pour le club et sa popularité, qui seront organisés si les règles sanitaires le permettent.

CONTACTS & COORDONNÉES

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

OLIVIER GARCES
• TÉL. 06 20 79 11 83
• AGSTENNIS47@GMAIL.COM



4 week-ends à Saint-Amans

« Le théâtre c'est la poésie qui sort
du livre pour descendre dans la rue »

Federico García Lorca

En ce joli début du mois de mai, les espoirs de pouvoir enfin se rencontrer, à nouveau, autour d'un spectacle cet été nous sont autorisés. Cela fera plus d'un an et demi que nous attendions cela. Nous ne nous réjouissons pas trop vite, ayant pris l'habitude que le spectacle vivant soit parmi les secteurs qui ferment en cas de nouvelles flambées épidémiques.

Mais si cela reste possible alors nous serons très heureux de vous retrouver, après ces mois à résister, à combattre ce silence culturel assourdissant, et à travailler sans relâche pour que résonnent à vos oreilles en cet été 2021, à Castelculier, les voix des acteurs, des chanteurs, et de tous les artistes qui n'attendent plus qu'une chose: sortir du livre et descendre dans la rue.

Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent, aussi bien les pouvoirs publics que les particuliers, qui nous épaulent, et nous accompagnent dans cette épreuve si inattendue d'être privé de la capacité de vivre de notre art, et de ne rien pouvoir faire d'autre pour « rencontrer le public » que de numériser notre créativité, et de mettre de la « distance sociale », là où le théâtre n'existe pas en dehors de la proche présence humaine.

Certes nous avons pu voir du théâtre, ou des concerts sur nos écrans, mais même s'ils sont géants, cela reste autre chose. Une sorte de simulation de spectacle vivant, qui nous rapproche des émotions que l'on éprouve en présence des artistes, mais qui nous en rapproche seulement. Nous tenons aussi particulièrement à remercier nos élèves acteurs qui ont su s'adapter aux conditions changeantes et incertaines de nos ateliers de théâtre. Nous avons finalement début janvier orienté tout notre projet sur celui de la voix au micro, travail qui nous a permis de nous adapter tout au long de l'année à la possibilité de se voir ou non.

Grâce à l'investissement de chacun et à la maîtrise d'Alix Soulié, nous avons découvert le plaisir du studio d'enregistrement, et la richesse de la voix parlée ou chantée.

Début avril, nous avons été contraints d'annuler la septième édition de notre Festival, que nous avions minutieusement préparée, et qui devait se tenir du 10 au 15 août.

La grande concentration d'artistes et de public sur un temps si resserré dans le cadre d'un protocole sanitaire strict, nous a fait pencher pour la prudence. La crainte de voir tout notre travail s'effondrer au dernier moment pour les raisons que nous avons pris l'habitude de connaître nous a entraînés à revoir nos plans.

Nous avons donc choisi de ne pas mettre tous nos oeufs dans le seul panier du festival, et, à la place, de plutôt étaler nos rencontres sur 4 week-end entre juin et fin août.

Avec le soutien sans faille de notre belle municipalité, mais aussi du conseil départemental, nous tentons d'organiser à Saint-Amans, au 909, plusieurs représentations qui s'étaleront de juin à août, autour d'un principe: passer « *Un week-end à saint-amans* »

Nous avons choisi d'étaler nos rencontres sur 4 week-end entre juin et fin août.



IL DEVRAIT Y AVOIR 4 WEEK-ENDS

Le premier week-end sera celui du 19 juin, et ensuite à partir du 17 juillet nous pourrions nous retrouver tous les quinze jours, le second week-end sera donc celui du 17 juillet, le troisième celui du 30 juillet et le quatrième celui du 14 août.

Nous vous accueillerons, pour des spectacles en extérieur, grâce au beau temps, dans le respect du protocole sanitaire qui sera mis en place à cette époque.

La programmation sera riche, viendront aussi bien des artistes Agenais, que du reste de la France, vous pourrez découvrir la sublime chanteuse Estelle Meyer, comme la magnifique création de Mathieu Genet: *Les chantiers de l'éternité*, ainsi que la dernière comédie de Charles-Éric Petit: *Dernier vol pour Santa Cruz*, mais aussi des spectacles de jonglage, d'acrobaties, ou encore une soirée spéciale consacrée à Charles Baudelaire dont nous commémorerons cette année le bicentenaire



de la naissance.

Pour rappel, le 909 est un lieu de fabrique de créations professionnelles de spectacles vivants.

Tous les artistes sont rémunérés. Notre ambition est de rendre accessible au plus grand nombre la création professionnelle contemporaine et nous cherchons en permanence l'équilibre entre le coût d'un spectacle et le prix d'une place pour un spectateur.

Nous cherchons à démocratiser l'accès à la culture en ne voulant pas que l'argent soit un frein, c'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un tarif particulier pour nos spectacles : chacun aura le choix de payer sa place de spectacle 5, 10 ou 15 euros, sans justificatifs.

Nous appelons cela un tarif responsable, qui doit permettre au 909 de continuer à grandir et aux gens de continuer à aller au théâtre. En parallèle, à l'instar des « cafés solidaires », nous mettons en place « le billet solidaire », chaque spectateur peut offrir à un autre spectateur qu'il ne connaît pas une place, tous les dix euros recueillis un billet solidaire sera proposé à qui veut. Au plaisir de vous y rencontrer!

CONTACTS & COORDONNÉES

- ▶ WWW.LE909.COM
- ▶ TÉL. 06 59 16 53 88
- ▶ WWW.FACEBOOK.COM/LE909

WEEK-END DU 19 JUIN

- ▶ **SAMEDI 19 À 18H30** : ACCUEIL, POUR L'OUVERTURE DE CES WEEK-ENDS.
- ▶ **SAMEDI 19 À 19H00** : SORTIE DE RÉSIDENCE DE MARC DESSERZ AUTOUR

DE SON PREMIER SPECTACLE MUSICAL: "LE SAXONAUTE", UN SPECTACLE QUI NOUS INVITE À DÉCOUVRIR TOUT L'UNIVERS DU SAXOPHONE.

- ▶ **SAMEDI 19 À 21H30** : "À TABLE" D'ALIX SOULIÉ, UNE FICTION INSPIRÉE DES CARNETS DE VOYAGES DE L'AUTEUR, QUI NOUS DÉLIVRE LES PAROLE DE FEMMES RENCONTRÉES AUTOUR DU MONDE.
- ▶ **DIMANCHE 20 JUIN À 17H00** : LE LOUP DANS TOUS SES ÉTATS, SPECTACLE CONFÉRENCE

WEEK-END DU 17 JUILLET

- ▶ **VENDREDI 16 JUILLET À 21H** : "LES CHANTIERS DE L'ÉTERNITÉ" DE ET AVEC MATHIEU GENET, MISE EN SCÈNE AUDREY BONNET.
- ▶ **SAMEDI 17 JUILLET À 19H** : CONCERT D'ESTELLE MEYER
- ▶ **À 22H** : "LES CHANTIERS DE L'ÉTERNITÉ" DE ET AVEC MATHIEU GENET, MISE EN SCÈNE AUDREY BONNET.
- ▶ **DIMANCHE 18 JUILLET À 17H** : "LE COMPLEXE DU MINUSCULE", SPECTACLE D'ÉQUILIBRISTE, DE ET AVEC CHRISTELLE DUBOIS.
- "LA CONF", SPECTACLE DE JONGLAGE, DE ET AVEC ALBIN HÉDON.

WEEK-END DU 31 JUILLET

- ▶ **VENDREDI 30 JUILLET À 20H30** : CRÉATION DE LA COMÉDIE: "DERNIER VOL POUR SANTA CRUZ", DE CHARLES-ÉRIC PETIT, MISE EN SCÈNE ARNAUD ALDIGÉ.
- ▶ **SAMEDI 31 JUILLET À 20H30** : "DERNIER VOL POUR SANTA CRUZ", DE CHARLES-ÉRIC PETIT, MISE EN SCÈNE ARNAUD ALDIGÉ, SUIVI D'UN CONCERT SURPRISE.
- ▶ **DIMANCHE 1^{ER} AOÛT À 17H** : "DERNIER VOL POUR SANTA CRUZ", DE CHARLES-ÉRIC PETIT, MISE EN SCÈNE ARNAUD ALDIGÉ.
- ▶ **À 21H** : SOIRÉE BAUDELAIRE: « DE BOUE ET D'OR » MISE EN SCÈNE THOMAS CERISOLA.

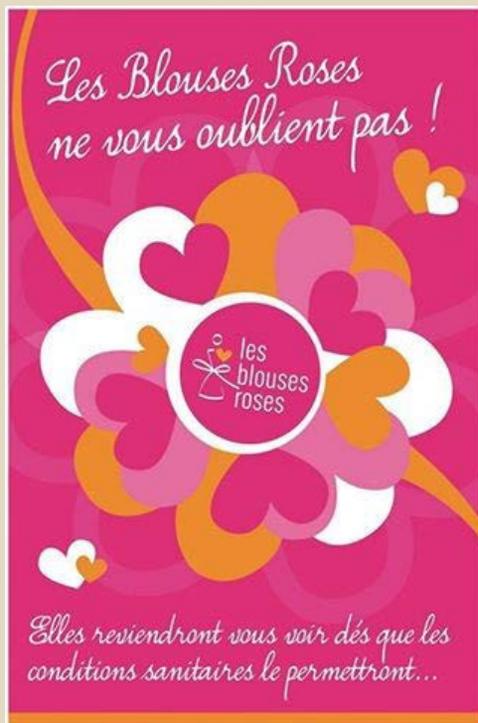
WEEK-END DU 14 AOÛT

- ▶ **VENDREDI 13 AOÛT À 20H30** : "COMME SI", D'APRÈS COURTELIN ET TCHECKOV, MISE EN SCÈNE THIERRY FALVISANER.
- ▶ **SAMEDI 14 AOÛT À 19H00** : "COMME SI", D'APRÈS COURTELIN ET TCHECKOV, MISE EN SCÈNE THIERRY FALVISANER.
- ▶ **À 22H00** : "MESSIEURS LES COUREURS", MISE EN SCÈNE FRÉDÉRIC ARP.
- ▶ **DIMANCHE 15 AOÛT À 17H00** : "LAISSEZ VOUS CONTER LE CID", MISE EN SCÈNE NICOLAS DUBREUIL. MATIN BRUN DE FRANCK PAVLOFF, CONÇU ET JOUÉ PAR ÉRIC ANDRÉ.

ASSOCIATION

BLOUSES ROSES

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons depuis l'année dernière, les Blouses Roses ont dû bien à regret suspendre leurs visites auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées résidant en EHPAD.



L'association comptait 29 bénévoles en 2020 et a pu proposer 36 animations en berceuses et 27 après-midi au service pédiatrie de l'hôpital ainsi que 27 interventions dans les différents EHPAD avant la mise en place des différentes mesures gouvernementales. Mais les Blouses Roses sont mobilisées et œuvrent pour le futur de leurs actions ! Fin 2020 et début 2021, l'association a eu l'opportunité de signer une convention avec la fondation TAO (Tape à l'Œil) orientée vers les enfants. C'est ainsi que les Blouses Roses ont pu bénéficier de 3080€ afin d'offrir des vêtements bébés aux services pédiatrie, CAMPS et néo-natalité de l'hôpital St Esprit à Agen, différents jeux, matériel para médical ont également été apporté à l'occasion d'une rencontre avec les équipes des services au mois de janvier. Si vous souhaitez devenir bénévoles, partenaires... N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans l'attente de pouvoir reprendre nos interventions.

CONTACTS & COORDONNÉES

- MME BERNADETTE GAUTIER, PRÉSIDENTE
- ▶ BLOUSESROSESAGEN@GMX.COM
- ▶ TÉL. 06 18 13 33 68

CASTELCULIER

Marché gourmand



Producteurs locaux, artisans & commerçants du village

JEUDI 24 JUIN 2021

à partir de 18h30, au Complexe Sportif

Animé par TROPICALES Mariachis

Ambiance assurée !!!

Et pour les plus petits... structure gonflable !